



Synthèse des observations du public

Approbation du Document d'objectifs du site NATURA 2000 « Baie et Cap d'Antibes – Iles de Lérins »

L'arrêté préfectoral visant à approuver le document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes Iles de Lérins» a été mis à consultation du public entre le 13 décembre 2013 au 13 janvier 2014 sur les sites Internet de la préfecture des Alpes Maritimes et de la préfecture maritime de la Méditerranée.

Une observation a été formulée émanant d'un particulier, qui porte sur 2 points :

- préciser les actions à mener pour sauvegarder l'environnement, sur la thématique des déchets ;
- organisation des mouillages.

La problématique des déchets pourra être abordée au travers de 2 fiches action du DOCOB ; la fiche M 28 « lutter contre les macros déchets » et la fiche G2 « Mettre en œuvre une stratégie globale de communication et de sensibilisation ».

La problématique des mouillages est très largement prise en compte dans le DOCOB, au travers des fiches action M21, 22, 23 et 24.